

Le Mans, le 23 juin 2022

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **SÉCHERESSE EN SARTHE : MESURES DE RESTRICTIONS DES USAGES DE L'EAU**

Au 19 juin 2022, **4 bassins versants sont en crise (Argance, Vive-Parente, Anille-Veuve-Tusson et Aune), 1 bassin versant est en alerte renforcée (Affluents de la Sarthe médiane) et 2 bassins versants sont en alerte (Dué-Narais et Bray).**

Des mesures de restriction ou d'interdiction des usages de l'eau s'appliquent sur ces bassins. Ces mesures concernent l'ensemble des usagers de l'eau (particuliers, collectivités, agriculteurs...). Elles sont présentées au sein de l'article 7 de l'arrêté cadre sécheresse du 30 juin 2020 (cf pièce jointe).

Par ailleurs, **le seuil de vigilance est atteint sur les bassins versants Vaudelle-Merdereau-Orthe, Vaige-Taude-Erve, Gée, Loir et Vègre.**

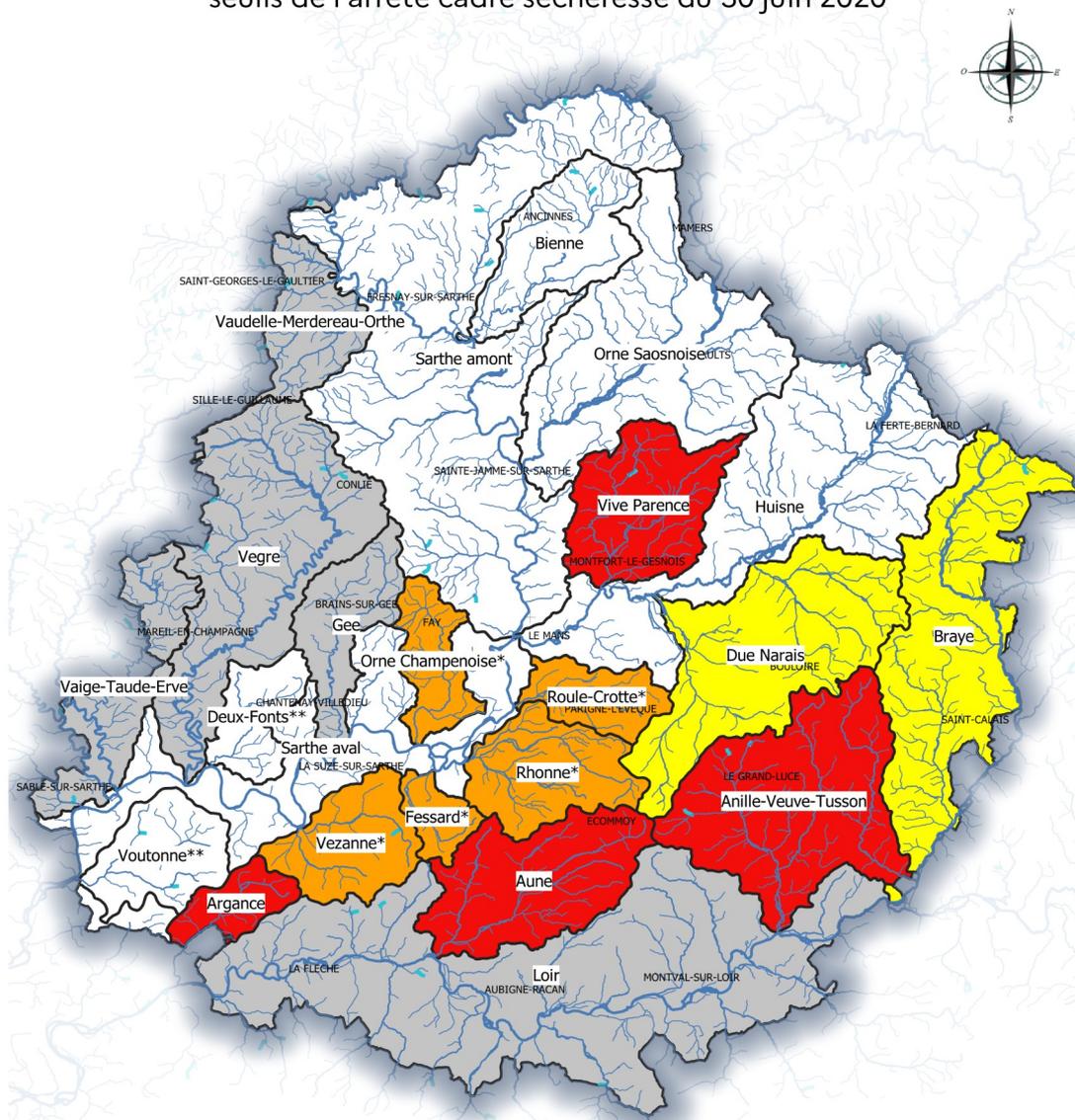
Sur ces bassins, il est demandé à chacun de maintenir l'attention aux économies d'eau et de réduire autant que possible tous les usages accessoires de l'eau : lavage des véhicules, remplissage des piscines, arrosage des gazons et espaces verts...

Des mesures de restriction et de limitation des usages de l'eau sur ce bassin pourront être prises ultérieurement, selon l'évolution de la situation hydrologique.

Informations complètes sur le site de l'Etat en Sarthe :

<http://www.sarthe.gouv.fr/la-gestion-de-l-eau-en-sarthe-en-periode-de-a1717.html>

Situation au 19 juin 2022 des zones d'alerte par rapport aux seuils de l'arrêté cadre sécheresse du 30 juin 2020



Zones d'alerte 2020

- Normal
- Vigilance
- Alerte
- Alerte renforcée
- Crise
- Réseau hydrographique

\* Affluents de Sarthe médiane : Rhonne, Roule-Crotte, Vezeanne, Fessard, Orne Champenoise  
 \*\* Zones d'alertes Deux-Fonts et Voutonne identiques

Source : © IGN - © AELB - © Direction Départementale des Territoires 72  
 Service Eau et Environnement  
 Unité Ressource en Eau et Milieux Aquatiques  
 Juin 2022

0 5 10 km



espace\_travail\_see/Alerte secheresse BV/2021\_Alerte secheresse avec communes